



COMMISSION DU FOOTBALL DES JEUNES

Procès-verbal N°8 du lundi 29 juin 2026

Réunion plénière du lundi 29 juin 2026 à 18h30 à Bazeilles (siège du District)

Présidence de séance : Jean-Pierre BOIZARD

Secrétaire de séance : Damien MARCHOIS

Présents : Jean-Pierre BOIZARD – Anthony BOSCH – Jean-Luc BUTEUX –
Maïté MAIURANO – Damien MARCHOIS – Gaëtan MARCHOIS – Florian REGNIER

Absents excusés : Thierry CHARPENTIER – Karine COLLIGNON – Jean-Pol CUNIN –
Valéry LAROCK – Romain LAVIGNE – Laurence LORIETTE – Eric ROFFIDAL –
Annie SIMON

Assiste : Thomas LAMBLLOT, CTD

1) Accueil du président :

Le président, Jean-Pierre Boizard accueille les membres de la Commission du football des jeunes et les remercie d'être présents.

2) Retour sur la Finale départementale de Jour de Coupe U11 du samedi 30 mai 2026 à Rethel :

Tout s'est bien passé lors de cette journée.

En Honneur, c'est l'équipe du CSSA 1 qui l'a emporté devant Sedan Torcy 2 et l'OCPAM 1.

En Consolation, c'est l'équipe de Rethel 1 qui a fini 1^{er} devant l'AMC 1 et l'ASTRM 1.

Une réflexion est faite sur le règlement de Jour de Coupe U11 pour éviter la présence de plusieurs équipes du même club en finale.

Thomas Lamblot présente un tableau récapitulatif des différentes options possibles :



Options	Principes	Avantages	Inconvénients
1. Maintien du règlement actuel	Toutes les équipes participent et se qualifient uniquement selon leurs résultats.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect total du mérite sportif. - Règlement simple. - Aucun repêchage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs équipes d'un même club dans la même poule possibles en finale. - Une équipe 2 peut être en Honneur alors que l'équipe 1 est en Consolation. - Représentativité limitée de certains clubs.
2. Une seule équipe par club en finale	Plusieurs équipes peuvent participer aux qualifications mais une seule équipe par club accède à la finale.	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de clubs représentés. - Finale plus diversifiée. - Cohérence avec certaines compétitions U13. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe qualifiée sportivement peut être exclue de la finale. - Frustration possible des éducateurs et joueurs. - Nécessité d'un système de repêchage.
3. Équipes 1 en Honneur / Équipes 2 en Consolation	Les clubs définissent leurs équipes à l'engagement. Les équipes 1 suivent le parcours Honneur, les équipes 2 le parcours Consolation. Les 3 ^{èmes} d'Honneur peuvent toujours être reversées en Consolation.	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence sportive. - Plus de situation où une équipe 2 dépasse une équipe 1. - Pas de qualification retirée après coup. - Maintien des finales Honneur et Consolation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines équipes 2 peuvent être plus fortes que des équipes 1. - Nécessite une définition claire des équipes en début de saison. - Risque de débats sur la composition des équipes.
4. Une seule équipe engagée par club	Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe dans la compétition (idem que pour le Festival U13).	<ul style="list-style-type: none"> - Très simple à comprendre. - Finale représentative des clubs. - Aucun problème de hiérarchie entre équipes. - Une seule poule de 16 équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins d'équipes pouvant participer. - Réduction du nombre d'enfants concernés. - Risque d'opposition des clubs les plus structurés.



À l'unanimité, la Commission valide l'option 4 qui sera effective lors de la saison 2026/2027.

3) Retour sur les JND des samedi 13 et dimanche 14 juin 2026 à La Warenne :

Tout s'est bien passé malgré l'incendie des locaux de l'AMC quelques jours auparavant.

En U7, 54 équipes étaient présentes le samedi.

En U9, 50 équipes étaient présentes le dimanche.

À noter qu'en U9, il y a eu 2 équipes absentes non excusées.

4) Présentation de la réunion d'informations Jeunes du jeudi 2 juillet 2026 au siège du District à Bazeilles :

Thomas Lamblot expose à la Commission le diaporama qui sera présenté aux clubs lors de cette réunion avec, notamment, la divulgation des calendriers prévisionnels des 1^{ère} et 2^{ème} phases du Foot Animation pour la saison 2026/2027.

Il présente également plusieurs idées expérimentales proposées par la FFF dans les catégories U6 à U13. Une est retenue et sera effective dès le début de la saison 2026/2027 : la mise en place de critères par niveaux en U11.

5) Tableau des amendes sur le Foot Animation :

Thomas Lamblot présente le tableau récapitulatif des amendes pour absence des feuilles de présence sur le FAL. Cela représente un total de 6225 euros !

6) Rentrées du foot 2026/2027 (journées d'accueil, appel à candidatures) :

Pour rappel, ces rentrées se dérouleront aux dates suivantes : samedi 12 septembre 2026 pour les U11, samedi 19 septembre 2026 pour les U9 et samedi 26 septembre 2026 pour les U7.

Il faudra 3 ou 4 sites par catégories (U7, U9 et U11).

Actuellement, 4 clubs se sont positionnés. Thomas Lamblot va relancer tous les autres clubs.

7) Engagement des équipes en foot animation pour la saison 2026/2027 :

Thomas Lamblot précise, qu'à partir du 1^{er} juillet, les clubs pourront inscrire leurs équipes en foot animation sur le FAL.

8) Divers :

→ Renouvellement de la Commission :

À ce jour, aucun membre n'a eu la volonté de quitter la Commission pour la saison prochaine.



Certaines candidatures pour y entrer sont arrivées au District. Celles-ci seront étudiées lors du prochain Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h45.

La première réunion de la saison 2026/2027 est fixée au jeudi 3 septembre 2026 à 18h30 au siège du District.

Le président – Jean-Pierre BOIZARD

Le secrétaire – Damien MARCHOIS